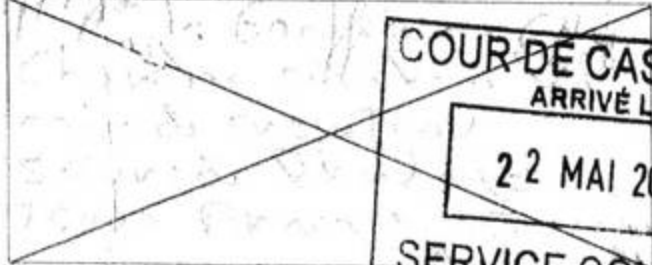


33

En provenance de :



COUR DE CASSATION
ARRIVÉ LE
22 MAI 2007
SERVICE COURRIER

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION



Numéro de l'envoi : RA 30 065 778 4 FR



Renvoyer à l'adresse ci-dessous



Présentation le :

Distribution le :

Signature du destinataire :

COUR DE CASSATION
ARRIVÉ LE
21 MAI 2007
SERVICE COURRIER

RCS PARIS 356 000 000

avec avis de réception
cell 215 M.N de Montauban
250 Avenue Scausol
82033 Montauban.



Yedone audre Douje

Montauban le 18 Mai 2007

RT: 11773 cell 215

14 de Montauban

50 rue de la Scaudail

2033 Montauban.

M^r M^{de} Le Greffier en Chef.
Greffier civil à la
Cour de cassation
5 Av. de l'Horloge.

Une recommandée

1^{er} RA - 30065778 4FR.

75000 Paris.

Monsieur, Madame,
Je vous ai sollicité pour enregistrer 3 pourvois
en cassation et je vous ai envoyé tous les éléments
nécessaires à l'enregistrement au titre de leur
juridictionnelle que l'Etat Français se doit, d'ici
le 14-2-06 et sans ressource pour faire
valoir mes voies de recours par un avocat à la
Cour de cassation et au titre de l'ART.

Mes pourvois étaient sur les jugements suivants

- jugement du 29 juin 2006.
- jugement du 26 octobre 2006.
- jugement du 21 décembre 2006.

Il concernait une affaire de saisie immobilière,
négociée faite en violation de toutes les règles
de droit dans une affaire n'opposant avec la
COMMERZBANK, profitant que je sois devenu po
que par faux et usage de faux obtient des jugements
en violation des articles 14-15-16 du Nouveau
code de procédure civile.

J'ai des références rappelant ces 3 dossiers: